

## Martin Pichette

### Associé

Martin Pichette est associé du groupe Litige et membre du conseil d'administration du cabinet. Il agit principalement à titre de plaideur et d'avocat conseil dans les domaines liés aux litiges commerciaux et civils, plus particulièrement ceux relevant du droit de la construction et ceux découlant de la responsabilité professionnelle, de l'assurance de dommages et de la responsabilité du fabricant.

Avant de se joindre au cabinet, M<sup>e</sup> Pichette a oeuvré durant plusieurs années dans un autre cabinet d'envergure dans les domaines du litige commercial, de la construction et du droit immobilier. Il a également travaillé à titre d'adjoint politique au Sénat du Canada ainsi qu'à titre de codirecteur et de consultant auprès d'un groupe de consultation en entreprise.

### Distinctions

*The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit des assurances depuis 2020

*The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la responsabilité professionnelle depuis 2021



### Formation

LL.L., Université d'Ottawa, 1999

M.B.A., Université d'Ottawa, 1998

B. Adm., Université d'Ottawa, 1995

Majeur en mathématiques, Université de Montréal, 1992

### Conseils et associations

## Associé, Avocat Montréal

Téléphone [514 877-3032](tel:514-877-3032)

Télécopieur 514 871-8977

[mpichette@lavery.ca](mailto:mpichette@lavery.ca)

**Admission au Barreau**

Québec, 2000

### Langues

Anglais

Français

Association des MBA du Québec

*Canadian Transport Lawyers Association*

Association canadienne de caution

A fait partie du conseil d'administration du Cabinet  
(Lavery Avocats), 2017 à 2020

## Secteurs de pratique

**Responsabilité professionnelle**

**Construction**

**Litige commercial**

**Assurances**

**Responsabilité du fabricant et  
du vendeur**

**Transports et infrastructures de  
transport**